

<input type="checkbox"/> Animation ville	<input type="checkbox"/> Prézégat
<input type="checkbox"/> Bouletterie	<input type="checkbox"/> L'atelier
<input type="checkbox"/> Chesnaie	<input type="checkbox"/> Radio La Tribu
<input type="checkbox"/> Kerlédé	
<input type="checkbox"/> Petit Caporal	
<input type="checkbox"/> Autre	

NOM	
Prénom	Fille <input type="checkbox"/> Garçon <input type="checkbox"/>
Date naissance	Lieu
Ecole/collège	Classe
T I Portable	

N° Sécurité sociale

N° CAF **QF**

CMU Oui Non

Représentant 1

Nom - Prénom **H** **F** **Situation familiale**

Adresse

Code postal **Ville** **Quartier**

T I Domicile **T I Portable** **T I Professionnel**

Courriel @

Représentant 2

Nom - Prénom **H** **F** **Situation familiale**

Adresse

Code postal **Ville** **Quartier**

T I Domicile **T I Portable** **T I Professionnel**

Courriel @

Médecin traitant Nom Tél	Allergie(s)
Habitude(s) alimentaire(s)	Maladie(s)
Vaccin DT Polio - Date rappel	Traitements spécifiques - observations

Je soussigné(e),, représentant légal de l'enfant, autorise le responsable de l'activité à prendre le cas échéant toute mesure (traitements médicaux, hospitalisation, intervention chirurgicale, anesthésie partielle ou totale) rendue nécessaire par l'état de mon enfant.

Fait à saint-Nazaire, le

Signature

AUTORISATION DE RÉALISATION ET DE REPRÉSENTATION DE PHOTOGRAPHIES ET DE VIDÉOGRAMMES CONCERNANT UNE PERSONNE MINEURE

Nous, soussignés :

Responsable légal 1

Nom :

Prénom :

Demeurant à

Responsable légal 2

Nom :

Prénom :

Demeurant à

autorisons

escalado

Par l'intermédiaire d'un(e) de ses salariés(es) ou d'une personne habilitée par lui-même

à photographeur ou à filmer

Période de la prise de vue : du / / au / /

Dans le cadre des activités de l'animation jeunesse

notre enfant mineur

Nom :

Prénom :

Demeurant à :

et à utiliser son image.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom, nous autorisons escalado à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies prises dans le cadre de la présente.

Les photographies ou les vidéogrammes pourront être exploités et utilisés directement par escalado ou être cédées à des tiers, dans des formats immatériels ou matériels, intégralement ou par extraits, en illustration du sujet déterminé par les présentes.

Les supports concernés peuvent être :

- Sites internet et intranet, blogs d'escalado, comptes et pages des réseaux sociaux d'escalado,
- Plaquettes, flyers, affiches, et tous supports de communication pour la promotion d'escalado,
- Expositions ou projections publiques,

Ces utilisations recouvrent l'éventuelle couverture médiatique des activités ou des expositions, (presse papier, télévisée, sites internet des médias...).

Cette autorisation est limitée dans le temps à deux années (année en cours et année suivante) à partir de la date de fin de la période de la prise de vue. La référence retenue est l'année scolaire.

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies ou des vidéogrammes susceptible de porter atteinte à l'honneur, à la réputation de l'enfant, ou à celle de sa famille.

Les deux textes qui encadrent le droit à l'image sont l'article 9 du Code Civil et l'article 8 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme.

escalado s'efforcera dans la mesure du possible, de tenir à disposition un justificatif de chaque parution des photographies sur simple demande.

Les signataires de cette autorisation disposent du droit de retrait des images concernant leur enfant. Cette demande doit être motivée et effectuée par écrit auprès d'escalado.

Nous, reconnaissons être entièrement remplis de nos droits et nous ne pourrions prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

w

Nous garantissons que nous ne sommes pas liés par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de l'image.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux compétents.

Fait à Saint-Nazaire, le

Signature Responsable légal 1

Signature Responsable legal 2